

PUBLIE LE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 10 AVRIL 2012 À 18 HEURES 30

N° 1 - 61 / 2012: POLITIQUE DE LA VILLE - COFINANCEMENT D'ACTIONS AU TITRE DU PROGRAMME 2012 DU CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE DE L'ALBIGEOIS

L'An Deux Mille Douze, le 10 avril 2012

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 10 avril 2012 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE
Secrétaire : Madame Sarah LAURENS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Michel FOURNIALS, Naïma MARENGO, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Félix TORRES, Anne-Marie ROSE, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Serge NEAU.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Françoise LARROQUE, Jean ESQUERRE, Marie-France DE TRUCHIS, Jean-Marie COUDERC, Jean-Michel DOUREL, Claude COSTES, Anne ROUMEGAS-PORCHE, David KOWALCZYK, Jean MAURIES.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Alain GRIMAL, Robert PAGGI, Alain LONG, Eliane CARLES, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Stephen JACKSON, Pierre COSTES, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Thierry GINESTET, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Michel DELPOUX, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Michel FRANQUES, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBAREDE, Françoise LESCURE, Marie-Claude DURAND, Michel ANDRAL, Francine ALARY, Noël RAMON, Jean-Charles BALARDY, Thierry MALLE, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 43

Votants (titulaires, suppléants votants) : 36

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 10 AVRIL 2012

N° 1 - 61 / 2012: POLITIQUE DE LA VILLE – COFINANCEMENT D'ACTIONS AU TITRE DU PROGRAMME 2012 DU CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE DE L'ALBIGEOIS

Pilote : Territoire d'Agglomération, Habitat et Solidarité

Autre service concerné : Finances et Budget

Madame Maryse BERTRAND, rapporteur,

Le contrat urbain de cohésion sociale de l'Albigeois (CUCSA) donne lieu chaque année à un appel à projets sur les différentes thématiques prioritaires définies avec l'Etat et au regard de besoins spécifiques constatés sur le territoire.

Dans le cadre des crédits ouverts au budget primitif au titre de la politique de la ville pour 2012, il peut être envisagé à titre exceptionnel de financer des actions proposées dans le cadre de l'appel à projets 2012 dont la qualité avait été soulignée en comité technique du CUCSA par tous les partenaires.

Les actions proposées au cofinancement communautaire sont en lien direct avec des compétences de la communauté d'agglomération de l'Albigeois et, ou touchant plus largement des publics à l'échelle de tout le territoire. Il s'agit des actions :

- en lien avec la thématique « accès à l'emploi et développement économique »

Axe I : développer la prise en charge globale des personnes en pré-insertion professionnelle

Axe II : mettre en adéquation la demande des entreprises, en termes de qualification et motivation des candidats, et les demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires

- en lien avec la thématique « cadre de vie et logement »

Axe I : contribuer à une appropriation positive des espaces publics

- en lien avec la thématique « santé et accès aux soins »

Axe I : informer et prévenir des conduites à risque

Axe transversal : prévention en direction des jeunes

Les actions sont les suivantes :

Fiche	Opérateurs	Thématique / publics	Portée	Montant
ACTION I	ADELIA	Emploi et développement économique ; jeunes adultes et adultes	Tout le territoire	3 900€
ACTION II	CFPPA FONLABOUR	Emploi et développement économique ; Jeunes sans qualifications	Tout le territoire	2 300€
ACTION III	ENSEMBLE POUR L'EMPLOI	Emploi et développement économique ; Jeunes diplômés	Tout le territoire	2 000€
ACTION IV	CENTRE D'ART LE LAIT	Cadre de vie logement ; intergénérationnel	Tout le territoire	2 000€
ACTION V	RADIO ALBIGES	Santé accès aux soins ; Jeunes	Tout le territoire	1 000€
ACTION VI	RESEAU ADOS 81	Santé accès aux soins ; Jeunes	Tout le territoire	2 000€
Cofinancement total				13 600€

Je vous propose :

- d'approuver individuellement, par opérateur et action retenue, le montant attribué suivant le tableau ci-dessus,
- d'autoriser le président à signer et à remplir toutes les formalités inhérentes aux versements de ces cofinancements pour les actions retenues,

étant précisé que le financement de ces actions ne modifie pas l'enveloppe budgétaire fixée au budget primitif 2012.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le budget primitif de l'exercice 2012,

VU l'avis de la commission cadre de vie solidarité du 1^{er} février 2012,

VU l'avis du bureau communautaire du 27 mars 2012,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le cofinancement à hauteur de 3 900€ de l'action intitulée « Accueil de proximité dans les quartiers et accompagnement renforcé des publics inscrits dans le PLIE » dont l'opérateur est l'association ADELIA,

APPROUVE le cofinancement à hauteur de 2 300€ de l'action intitulée « Plateau technique d'orientation » » dont l'opérateur est le CFPPA de Fonlabour,

APPROUVE le cofinancement à hauteur de 2 000€ de l'action intitulée « le pied à l'étrier »
» dont l'opérateur est l'association Ensemble Pour l'Emploi

APPROUVE le cofinancement à hauteur de 2 000€ de l'action intitulée « et le festin ? »
dont l'opérateur est le Centre d'Art le Lait,

APPROUVE le cofinancement à hauteur de 1 000€ de l'action intitulée « PEPS (Programme d'Education et de Prévention à la Santé) » dont l'opérateur est Radio ALBIGES,

APPROUVE le cofinancement à hauteur de 2 000€ de l'action intitulée « Démarche de prévention globale des prises de risque » dont l'opérateur est l'association Réseau ADOS 81,

AUTORISE le Président à signer et à remplir toutes les formalités inhérentes aux versements de ces cofinancements pour les actions retenues.

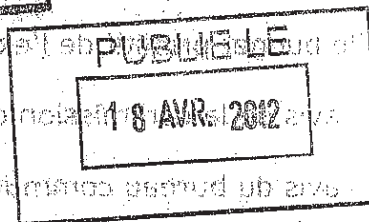
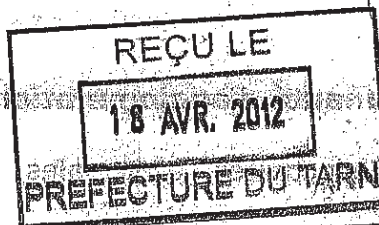
DIT que les crédits sont prévus au budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
Fait le 10 avril 2012,

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE



Présentation de l'action I

Thématique

« Accès à l'emploi et développement économique »

Intitulé de l'action

Accueil de proximité dans les quartiers et accompagnement renforcé des publics inscrits dans le PLIE

Opérateur : ADELIA

Objectifs

A1-Développer la prise en charge globale des personnes en pré insertion professionnelle

A2-Mettre en adéquation la demande des entreprises, en termes de qualification et de motivation des candidats et les demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires

Favoriser l'accès aux dispositifs pour les publics qui ne fréquentent pas forcément les partenaires institutionnels. Garantir à des personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, l'accès à l'emploi durable (au moins 6 mois) ou à la formation qualifiante ou de professionnalisation.

Contenu de l'action

QUOI : Accueil de proximité hebdomadaire dans les quartiers ZUS de 2 jours au Centre social de Lapanouse et de 3 jours à la maison des services publics de Cantepau. Mise en place du parcours professionnel tout en veillant, avec les partenaires, à la résolution des problèmes sociaux qui constituent aussi un frein à l'emploi. Intégration du public qui en a les critères dans le PLIE.

PUBLIC : habitants de la C2A en recherche d'emploi dont 50% issus des quartiers prioritaires. Bénéficiaires des minimas sociaux, jeunes en grande difficulté connus de la Mission locale, jeunes en voie de marginalisation

Montant total de l'action : 35 000€

Cofinancé par l'Etat, ACSES CUCS 30%, et le FSE⁽¹⁾ 59%

Montant proposé en cofinancement :

Communauté d'agglomération de l'Albigeois : 3 900€ soit 11% ;

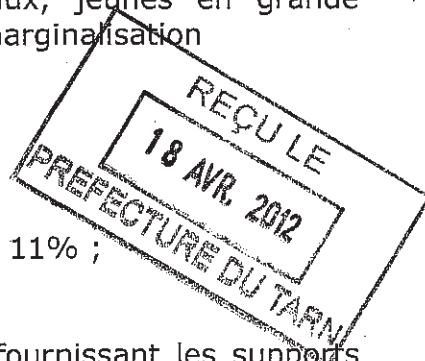
Travail en partenariat :

Les opérateurs du PLIE et les communes du territoire fournissant les supports aux chantiers d'insertion, les communes des quartiers prioritaires, le CG du Tarn.

Justification de la proposition de cofinancement

Le cofinancement de la communauté d'agglomération de l'Albigeois sur cette action va dans le sens de l'axe retenu pour le PLIE de l'Albigeois : à travers notamment les chantiers d'insertion déjà opérationnels depuis quelques années sur les communes favoriser le renforcement du suivi et permettre une reconstruction sociale et professionnelle en faveur des publics les plus démunis. Ce cofinancement permettrait de consolider le poste d'encadrant insertion référent de parcours du PLIE à temps plein qui intervient dans ce cadre et au bénéfice de toutes les communes qui font appel aux chantiers d'insertion.

FSE⁽¹⁾ : Fond Social Européen



Présentation de l'action II

Thématique

« Accès à l'emploi et développement économique »

Intitulé de l'action

Plateau technique d'orientation

Opérateur : CFPPA Albi Fonlabour

Objectifs

A1-Développer la prise en charge globale des personnes en pré insertion professionnelle

A3-Agir sur les repères et les représentations pour accroître les chances de réussite personnelle, sociale et professionnelle

L'objectif opérationnel de cette action consiste à attester de l'employabilité des jeunes, notamment en matière de respect des horaires, des consignes, du règlement et de leur implication dans le travail demandé.

Ce dispositif permet d'évaluer les aptitudes et les capacités du jeune dans le cadre de son parcours d'insertion professionnelle, de préciser le projet personnel, professionnel ou d'orientation et de découvrir le monde du travail.

Contenu de l'action

QUOI : Dispositif qui met en situation professionnelle des jeunes par l'organisation de 3 micro-chantiers de 15 jours dans des communes rurales hors territoire de l'agglomération (découverte d'autres référentiels de vie).

PUBLIC : 15 jeunes, dont au minimum 10 CIVIS et au minimum 50% des 15 jeunes seraient issus des quartiers prioritaires.

L'autre partie du public seraient issus des communes de l'Agglomération pour favoriser la mixité et la rencontre des jeunes.

Montant total de l'action : 9 000€

Cofinancé par le l'Etat, ACSES CUCS 25%, et la DIRECCTE, Etat FIPJ⁽¹⁾ 50%.

Montant proposé en cofinancement :

Communauté d'agglomération de l'Albigeois : 2 300€ soit 25% ;

Travail en partenariat :

Avec la mission locale du Tarn nord, le PLIE, la mission insertion jeune d'Albi, la régie Inter Quartier.

Justification de la proposition de cofinancement

Le cofinancement de la communauté d'agglomération de l'Albigeois sur cette action va dans le sens de favoriser un premier contact avec le monde du travail avec un soutien qui va donner, ou redonner, confiance à des jeunes sans diplômes en perte de repères et favoriser ensuite leur immersion dans le monde de l'entreprise par l'apprentissage, la professionnalisation ou l'accès à des dispositifs spécifiques.

FIPJ⁽¹⁾ : Fond pour l'Insertion Professionnelle des Jeunes

Présentation de l'action III

Thématique

« Accès à l'emploi et développement économique »

Intitulé de l'action

Le pied à l'étrier

Opérateur : Ensemble Pour l'Emploi

Objectifs

A1-Développer la prise en charge globale des personnes en pré insertion professionnelle

A2-Mettre en adéquation la demande des entreprises, en termes de qualification et de motivation des candidats et les demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires.

Redynamiser les personnes, leur faire découvrir ou redécouvrir l'économie libérale, les différents types d'entreprises, mais également l'économie sociale et solidaire de proximité.

Faciliter l'accessibilité des jeunes aux réseaux professionnels, organiser des passerelles avec l'entreprise.

Remobiliser sur l'intérêt du travail, prendre en compte la réalité du monde du travail pour accompagner les bénéficiaires vers l'autonomie.

Proposer, dans le cadre des projets autonomes conduits par les bénéficiaires, des idées de services ou de structures à mettre en place au sein même de ces zones prioritaires.

Contenu de l'action

QUOI : 2 sessions de 6 mois en "entrées et sorties adaptées". Elles se déroulent sous forme de regroupements collectifs sur une journée et demie par semaine et d'accompagnements individuels une fois par semaine. 3 périodes (3x3 semaines.) d'immersion en entreprises sont prévues ainsi que la réalisation d'un projet autonome en équipe.

PUBLIC : 4 personnes diplômées Bac+2 et plus, âgés à 80% de moins de 30 ans et résidant dans les quartiers prioritaires.

Montant total de l'action : 5 000€

Cofinancé par l'Etat, ACSES CUCS 40% et valorisation bénévolat des membres de l'association 20% (temps passé par des chefs d'entreprise en activité ou retraités).

Montant proposé en cofinancement :

Communauté d'agglomération de l'Albigeois : 2 000€ soit 40% ;

Travail en partenariat

PLIE, mission locale du Tarn nord, mission insertion jeune d'Albi, CG du Tarn.

Justification de la proposition de cofinancement

Le cofinancement de la communauté d'agglomération de l'Albigeois sur cette action va dans le sens de la création de passerelles entre les jeunes et le monde de l'entreprise, de favoriser leur immersion dans le monde du travail. Par de l'accompagnement et du soutien, donner, ou redonner, confiance à des jeunes diplômés en perte de repères.

Présentation de l'action IV

Thématique

« Cadre de vie et logement »

Intitulé de l'action

Et le festin ?

Opérateur : Centre d'Art le Lait

Objectifs

A1-Contribuer à une politique d'appropriation positive des espaces publics.

Favoriser l'ouverture socioculturelle

Investir des familles et des jeunes dans un projet culturel sur leur quartier qui aboutit au Carré Public.

Créer un événement artistique convivial dont les habitants (jeunes, parents, familles, hommes et femmes) des quartiers dits prioritaires seront les auteurs.

Faire connaître la nouvelle infrastructure de la Ville aux habitants des quartiers et aux albigeois en général, tout en développant une animation festive et événementielle sur les espaces publics, qui suscite l'implication des habitants des quartiers dits prioritaire dans une grande mixité sociale.

Contenu de l'action

QUOI : c'est un atelier d'arts plastiques aboutissant à l'organisation d'une rencontre festive autour d'un repas dans le nouvel équipement public que forme le Carré Public. 12 séances (dix avant le festin et deux après) prépareront le menu, l'environnement, les à-côtés du festin ainsi que la communication relative à l'évènement (flyers et affiches, avant, pendant et après celui-ci). Graphisme, design, sculpture, photographie, dessin, peinture et cuisine seront les médiums abordés tout au long de ces ateliers. Des invités ponctuels seront associés à cette action par des événements pluridisciplinaires: conférences, expositions, ateliers d'écriture, lectures, concerts Le festin viendra s'inscrire au pôle jeunesse et culture fraîchement installé au Carré public, également en tant que projet fédérateur des partenaires en présence sur le site.

PUBLIC : Les ateliers s'adressent en priorité à 20 personnes (tous âges) habitant dans les quartiers prioritaires d'Albi. L'invitation au festin sera destinée aux habitants des quartiers et plus largement à tous, le rendez-vous étant donné au Carré public.

Montant total de l'action

10 350€ cofinancé par l'Etat, ACSES CUCS 10%, la région 20%, la ville d'Albi 20%, l'association 31% (fonds propres).

Montant proposé en cofinancement

Communauté d'agglomération de l'Albigeois : 2 000€ soit 19% ;

Travail en partenariat

Les services jeunesse et vie des quartiers d'Albi, la scène nationale.

Justification de la proposition de cofinancement

Le cofinancement de la communauté d'agglomération de l'Albigeois sur cette action va dans le sens de la création de lien intergénérationnel et de favoriser l'inscription des acteurs de la culture du territoire dans les objectifs du CUCS.

Présentation de l'action V

Thématique

« Santé et accès aux soins »

Intitulé de l'action

PEPS (Programme d'Education et de Prévention à la Santé)

Opérateur : Radio Albigès

Objectifs

A1-Informer et prévenir les conduites à risque (Addiction et hygiène alimentaire).

A2-Développer la prévention en direction des jeunes.

Sensibiliser aux problèmes d'addiction et d'obésité au travers des supports éducatifs.

Sensibiliser à la mise en danger de soi et des autres, aux conduites à risque.

Sensibiliser les jeunes (enfants, adolescents et jeunes) aux problèmes d'addiction (tabac, alcool, drogue, alcool et drogue au volant...), de nutrition, ainsi que sur les thèmes relatifs à internet (usage intensif de l'ordinateur, jeux vidéo, navigation sur internet, danger des réseaux sociaux...).

Contenu de l'action

QUOI : des émissions mensuelles de 30 minutes animées par des jeunes issus de quartiers prioritaires. Elles abordent des thèmes de santé publique, avec des termes simples, tels que la nutrition, la dépendance aux jeux vidéo, à la cigarette, aux drogues. Des spots sur des thèmes de santé publique (sécurité routière, lutte contre le tabagisme, l'addiction à l'alcool...) seront réalisés par les jeunes bénéficiaires. 30 séances de préparation des émissions en amont avec les jeunes (documentation, débat et échanges d'idées, choix du ou des sujets, minutage des interventions de chacun, réalisation d'un conducteur, réalisation d'interviews, apprentissage des règles déontologiques afférentes à l'univers radiophonique).

PUBLIC : 50 jeunes 12-18 ans des quartiers prioritaires Cantepau, Lapanouse, Veyrières/Rayssac et Saint-Juéry et diffusion ouverte sur les ondes.

Montant total de l'action

4 050€ cofinancé par l'Etat, ACSES CUCS 50%, le FSER⁽¹⁾ 12%, la ville d'Albi 5%, le CG81 7%, l'association 1% (fonds propres).

Montant proposé en cofinancement

Communauté d'agglomération de l'Albigeois : 1 000€ soit 25% ;

Travail en partenariat

Les services jeunesse et vie des quartiers d'Albi et Saint-Juéry, les collèges et lycées.

Justification de la proposition de cofinancement

Le cofinancement de la communauté d'agglomération de l'Albigeois sur cette action va dans le sens de la sensibilisation de tous les jeunes aux addictions et conduites à risque du fait de la construction des émissions et de leur diffusion par, avec, pour et en direction des jeunes.

FSER⁽¹⁾ : Fond de Soutien et d'Expression Radiophonique

Présentation de l'action VI

Thématique

« Santé et accès aux soins »

Intitulé de l'action

Démarche de prévention globale des prises de risque

Opérateur : Réseau Ados 81

Objectifs

A1-Informer et prévenir les conduites à risque (Addiction et hygiène alimentaire).

A2-Développer la prévention en direction des jeunes.

Avec une stratégie de prévention tenant compte des profils comportementaux à risque chez les adolescents, développer des actions qui favorisent les facteurs de protection et d'éducation pour la santé.

Renforcer les capacités des jeunes à développer des comportements favorables à leur santé (prévention du mal-être et des addictions, développer l'éducation affective et sexuelle, promouvoir une nutrition équilibrée).

Accueillir, écouter et informer les parents sur les problématiques adolescentes et les accompagner dans leur rôle de parents.

Former, informer et mettre en réseau les professionnels.

Renforcer les compétences des parents et des professionnels.

Contenu de l'action

Accueil, écoute en direction des jeunes et des parents : 400 entretiens.

Atelier d'éducation pour la santé et de prévention : 20 projets, pour 350 actes.

Atelier d'expression d'expériences parentales et d'éducation pour la santé de leurs adolescents auprès de parents : 5 projets pour 100 actes.

Accès à l'information pour les professionnels (Gazette, site, catalogue).

Mise en réseau des professionnels : 10 rencontres du Groupe d'Échange de Pratiques accessibles aux professionnels des quartiers et des établissements scolaires, collèges et lycées du territoire Albigeois et de son agglomération.

Elaboration d'un projet de programme de formation pour les professionnels du Tarn en partenariat avec le coordonnateur départemental de la Maison des Adolescents et son équipe de direction (Espace Santé Jeunes et le Réseau Ados 81). Sur les quartiers prioritaires, diagnostiquer des besoins de formation des acteurs politique de la ville à prendre en compte dans les propositions de formation.

Participer à des actions de mutualisation entre partenaires sur les territoires.

PUBLIC : 1 000 jeunes, parents et professionnels.

Montant total de l'action

154 534€, cofinancé par l'Etat, ACSES CUCS 4%, ARS 35%, DDCSPP 35%, autres financements publics 15% (ville d'Albi, CG81, DTPJJ, MILDT, CAF), fonds propres 10%.

Montant proposé en cofinancement

Communauté d'agglomération de l'Albigeois : 2 000€ soit 1% ;

Travail en partenariat

Tous services et dispositifs en lien avec les jeunes, les collèges et lycées.

Justification de la proposition de cofinancement

Le cofinancement de la communauté d'agglomération de l'Albigeois sur cette action va dans le sens de la sensibilisation de tous les jeunes, parents et familles aux addictions et conduites à risque et s'inscrit dans un accroissement de 18% du public jeune issu de notre territoire.

